

ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME REGIONAL D'INSPECTION PORTUAIRE DANS LA REGION COMHAFAT

Présentation des résultats

Rabat, le 12 mars 2018



La Conférence Ministérielle sur la Coopération
Halieutique entre les Etats Africains Riverains de
l'Océan Atlantique

Etapes clés et méthodes mise en œuvre

- ▶ Etude démarrée en août 2017 - rapport de démarrage (août 2017), rapport d'étape (octobre 2017) et projet de rapport final (décembre 2017)
- ▶ Consultation standardisée des Etats membres de la COMHAFAT par soumission d'un questionnaire : 12 sur 22 ont répondu (55%) entre septembre et décembre 2017. Entretiens approfondis avec certains Etats
- ▶ Consultations des autres parties prenantes:
 - ORPs (*CSRP, CPCO, COREP*)
 - *Organisation d'intégration économique (UEMOA, CEDEAO)*
 - *Union Africaine*
 - *Bailleurs de fonds : UE, Banque Mondiale, ONGs (Fish I Africa)*
 - *Organisations internationales : FAO*

Éléments de contexte

- ▶ Engagement des pays membres de la COMHAFAT contre la pêche INN (Déclaration de Rabat, 2015)
- ▶ Rôle important à jouer avec au moins 3,5 millions de tonnes de produits de la pêche qui transitent par des ports de la région COMHAFAT + existence de ports de services pour les flottes étrangères
- ▶ L'inspection au port peut priver les navires INN d'un accès au marché et donc contribuer à décourager ces pratiques
- ▶ La communauté internationale a avancé sur cet aspect de la lutte contre la pêche INN avec notamment :
 - L'adoption en 2016 de l'Accord FAO sur les Mesures du Ressort de l'État du Port -- AMREP(déjà ratifié par 10 EM de la COMHAFAT)
 - L'adoption en 2012 de la recommandation 12-07 de l'ICCAT obligatoire pour les parties contractantes complétées par les rec. 14-08 et 16-18

L'AMREP

- ▶ Accord international contraignant prévoyant des normes minimales en matière d'inspection au port : demande préalable d'accès dans un port désigné, autorisation / refus d'accès, inspections, échanges d'information



- ▶ Implication à venir de la FAO notamment pour échanges d'informations et assistance aux pays en voie de développement

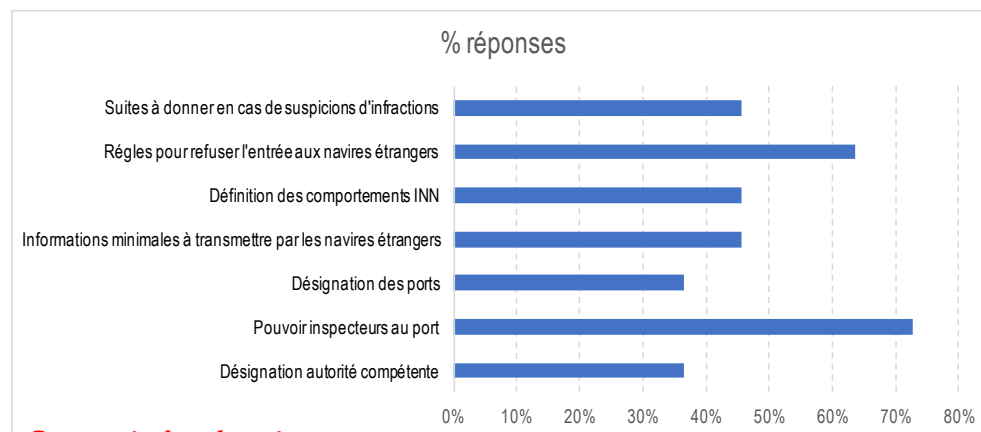
La rec. 12-07 de l'ICCAT

- ▶ Mêmes grands principes que l'AMREP mais pour les espèces sous mandat ICCAT
- ▶ Recommandation obligatoire pour les EM de la COMHAFAT qui sont parties contractantes de l'ICCAT
- ▶ Recommandation complétées par les rec. 14-08 et 16-18 concernant la participation des pays en voie de développement (financement, aide technique)
- ▶ Le Secrétariat de l'ICCAT se prépare à prendre un rôle dans la mise en œuvre de la recommandation

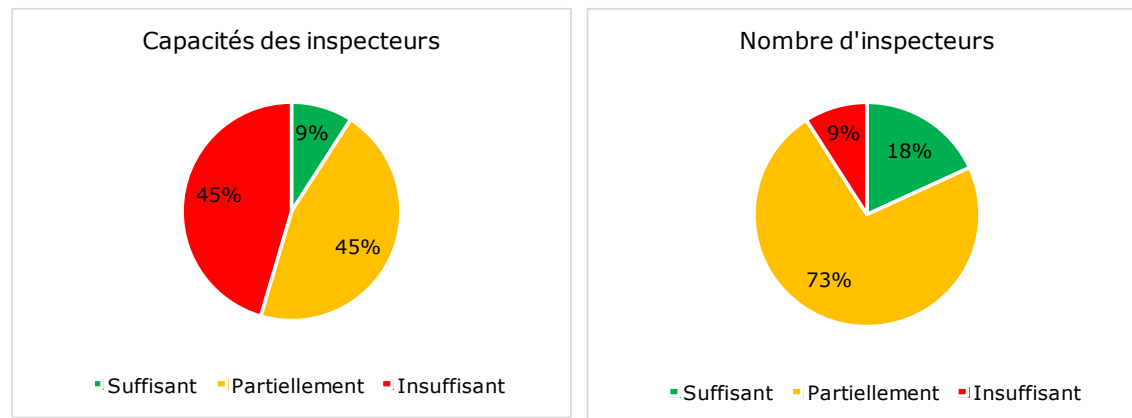
Situation des Etats membres de la COMHAFAT

- ▶ 12 Etats membres ont répondu à notre questionnaire

Cadre juridique

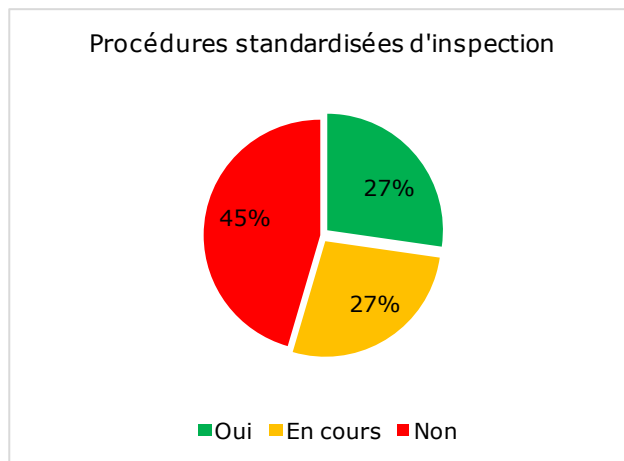
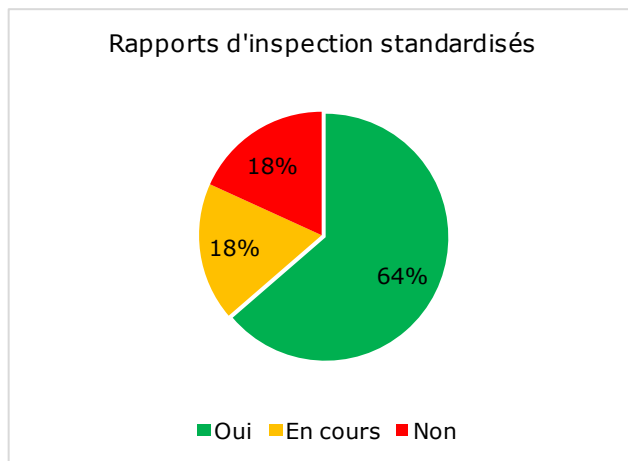


Capacités des inspecteurs



Situation des Etats membres de la COMHAFAT (suite)

Outils opérationnels



Mécanismes de coopération inter-agences : déficients pour 11 Etats sur 12

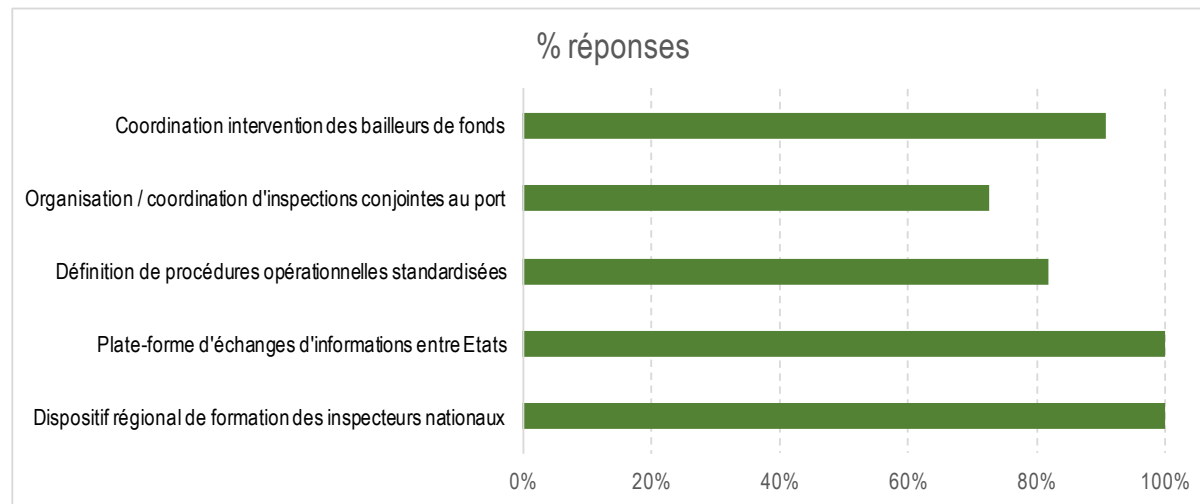
Mécanismes d'échanges d'informations : existants mais rudimentaires (sauf pays CPCO)

Conclusion : nombreuses déficiences vis-à-vis des 5 piliers de l'AMREP:

- La mise à niveau de la réglementation nationale
- Les mécanismes institutionnels nationaux
- La formation des agents
- Les procédures opérationnelles d'inspection
- Les procédures de poursuite des intervenants

Les attentes vis-à-vis d'un programme régional harmonisé

► Attentes des Etats membres de la COMHAFAT



Benchmarking

- ▶ Mise en œuvre des inspections portuaires facilitées quand un organisme international prend en charge certaines tâches centrales sous un mandat donné par ses membres (UE, CTOI, MoU d'Abuja)
- ▶ Possibilités pour les Etats de mettre en commun les efforts via l'ORP compétente (FFA Pacifique, Groupe de Travail CPCO)
- ▶ Initiatives *e-learning* en matière de formation des inspecteurs (UE)
- ▶ Expérience d'inspections portuaires coordonnées en Afrique avec le MoU d'Abuja pour les navires de commerce (19 EM de la COMHAFAT sont parties du MoU)

Paysage institutionnel dans la région COMHAFAT

- ▶ Trois ORP (CSRP, CPCO et COREP) aux avancées inégales:
 - *CSRP : projet de convention sur la coopération sous-régionale en matière de SCS et d'échange d'informations*
 - *CPCO : convention sur l'échange d'informations, développement du Groupe de Travail CPCO contre la pêche INN*
 - *COREP : plans stratégiques et volonté de bâtir une cellule de coordination régionale - coopération avec le CRESMAC*
- ▶ Organisations d'intégration économique qui s'impliquent : CEDEAO - CEEAC - UEMOA
- ▶ Soutien de l'Union Africaine (UA-BIRA) pour financement d'études
- ▶ COMHAFAT avec mandat de soutien à la coopération

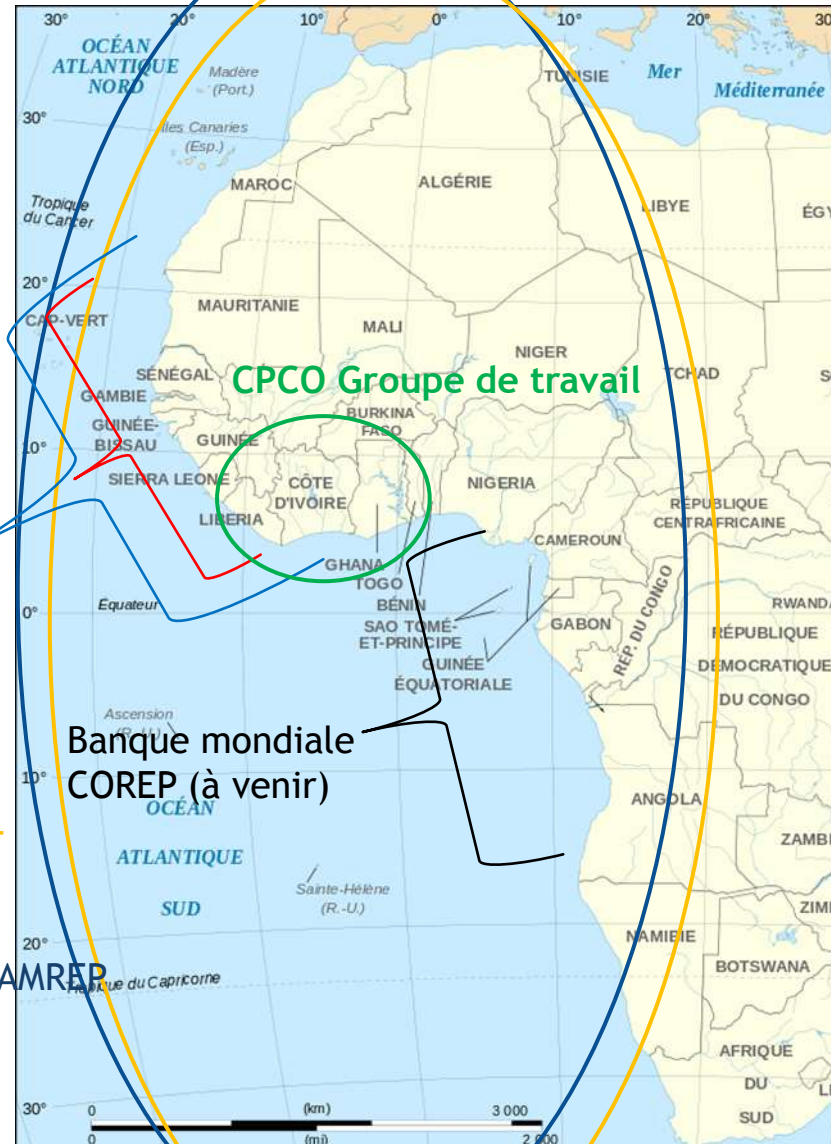
Programmes de coopération à long-terme en cours ou à venir incluant le renforcement des inspections portuaires et la coopération régionale

PRAO - Banque mondiale
CSRP (+ une partie CPCO)
2014-2024+ / 70 MUSD+

PESCAO - UE
CEDEAO (CSRP-CPCO)
2018-2020 - 15 MEUR

ICCAT
Rec. 12-07 - Fond MCSF

Initiative globale FAO
Partie 6 et art. 13 de l'AMREP
Fond *Umbrella* 15MUSD



Approches sans coordination
ou mécanismes d'intégration

Situation fin 2017

Recommandations pour un PRHIP

- ▶ Principal objectif : coordonner les différentes interventions des bailleurs et les mettre en cohérence

- ▶ **Mise à niveau des cadres réglementaires des Etats membres**

- Evaluer les cadres existants
- Rédaction / adoption des textes

COMHAFAT : préparation de TdRs pour l'évaluation et intervention experts juridiques, préparation d'éléments de communication institutionnelle

- ▶ **Mécanismes de coopération inter-agences à créer**

- Organisation d'ateliers sous-régionaux sur le thème de la coopération inter-agences pour échange d'expériences
- Contractualisation de facilitateurs sous-régionaux

COMHAFAT : organisation de deux ateliers sous-régionaux, soutien au recrutement des facilitateurs. ORP : recrutement et suivi des facilitateurs sous-régionaux

- ▶ **Formation des inspecteur portuaires**

- Préparation de plans de formation (initiale et continue)
- Mapping des interventions des différents bailleurs
- Promotion matériel existant de formation

COMHAFAT : Assistance aux plans de formation, participation aux groupes de travail FAO et ICCAT avec ORPs, mapping des interventions des différents bailleurs et organisation d'une conférence internationale des bailleurs, collecte et diffusion du matériel de formation, liste d'établissements (avec appui du REFMA)

Recommandations pour un PRHIP (suite)

► Soutien aux activités d'inspection

- Participation aux GT FAO et ICCAT
- Concrétisation des ambitions des ORPs en matière de partage d'information (registres sous-régionaux, coopération avec la FAO sur le registre global)
- Elargissement du réseau CPCO d'échange d'informations

COMHAFAT et ORPs : participation aux GT FAO et ICCAT, relance des initiatives en matière de partage d'informations, travail avec le CPCO pour élargissement du réseau d'échanges mis en place par le Groupe de Travail

► Poursuites des contrevenants

- Implication des autorités judiciaires dans les mécanismes de coopération inter-agences
- Contractualisation d'une assistance par des avocats spécialisés

COMHAFAT : rapprochement avec une ONG pour financement assistance juridique

Plan d'action

N°	Nom de la tâche	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5
		Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	Tri 4	Tri 1	Tri 2	Tri 3	
1																		
2	Adaptation du cadre réglementaire	[Barre noire horizontale]																
3	Préparation de termes de référence standardisés	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
4	Evaluation du cadre réglementaire national	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
5	Reprise des textes existants, élaboration de nouveau	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
6	Mise en œuvre communication interinstitutionnelle	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
7																		
8	Mécanismes de coopération inter-agences	[Barre noire horizontale]																
9	Organisation d'ateliers sous-régionaux	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
10	Contractualisation de facilitateurs de groupes de travail inter-agences et mise en œuvre	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
11																		
12	Formation des inspecteurs portuaires	[Barre noire horizontale]																
13	Préparation de plans de formation (initiale et continue)	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
14	Mapping des interventions des bailleurs de fonds	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
15	Participation groupes de travail	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
20	Organisation conférence internationale des bailleurs de fond	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
21	Promotion matériel de formation	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
22																		
23	Soutien opérationnel aux activités d'inspection	[Barre noire horizontale]																
24	Participation aux groupes de travail FAO/ICCAT mécanismes d'échanges d'information	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
29	Relance des initiatives en matière de création de registres sous-régionaux de navires	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
30	Élargissement du réseau CPCO à d'autres États	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
31	Négociation CPCO	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
32	Mise en œuvre élargissement du réseau CPCO	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]
33																		
34	Poursuites des contrevenants	[Barre noire horizontale]																
35	Négociation MoU avec ONG pour fond d'appui juridique	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]	[Barre bleue]

- ▶ Budget : près de 700 000 EUR sur quatre ans, dont 400 000 EUR pour les actions à mettre en œuvre par la COMHAFAT (en plus des budgets prévus pour les interventions bailleurs)

Matrice RACI

Clé

Responsable : Responsable de l'action

Approbateur : Valide les résultats de l'action

Contributeur : Contribue à la mise en œuvre de l'action

Informé : Est tenu informé des avancées de l'action

RACI

R

A

C

I

	COMHAFAT	États membres	ORPs	FAO/ICCAT	Bailleurs de fonds
Adaptation du cadre réglementaire					
Préparation de termes de référence standardisés	R	C	A	I	I
Évaluation du cadre réglementaire national	I	R	I	I	I
Reprise des textes existants, élaboration de nouveau	I	R	I	I	I
Mise en œuvre communication interinstitutionnelle	C	R	I	I	I
Résultats escomptés : textes réglementaires alignés sur l'AMREP					
Mécanismes de coopération inter-agences					
Organisation d'ateliers sous-régionaux	R	I	C	I	I
Contractualisation de facilitateurs de groupes de travail inter-agences	C	C	R	I	I
Résultats escomptés : mécanismes inter-agences formalisés					
Formation des inspecteurs portuaires					
Préparation de plans de formation (initiale et continue)	R	C	I	I	I
Participation groupes de travail FAO / ICCAT renforcement des capacités	C	C	C	R	I
Mapping des interventions des bailleurs de fonds	R	C	C	C	C
Organisation conférence internationale des bailleurs de fonds	R	I	I	C	C
Promotion matériel de formation	R	I	I	I	I
Résultats escomptés : cycles de formations standardisées en place					
Soutien opérationnel aux activités d'inspection					
Participation groupes de travail FAO / ICCAT mécanismes d'échange d'information	C	C	C	R	I
Relance des initiatives en matière de création de registres sous-régionaux de navires	R	C	C	I	I
Élargissement du réseau CPCO à d'autres États	R	I	C	I	I
Résultats escomptés : mécanismes d'échanges fonctionnels					
Poursuites des contrevenants					
Négociation MoU avec ONG pour fond d'appui juridique	R	I	I	I	I
Résultat escompté : MoU disponible pour mobilisation d'une assistance juridique					

Conclusion

- ▶ La volonté des Etats membres de la COMHAFAT pour la lutte contre la pêche INN n'est plus à démontrer, mais besoin d'avancées concrètes : l'inspection au port qui demande moins de moyens que l'inspection en mer peut être un signal fort envoyé à la communauté internationale
- ▶ De nombreux programmes en soutien à l'amélioration de la gouvernance du secteur des pêches sont en cours, les moyens sont là sur des périodes pluriannuelles : besoin de coordonner la mise en œuvre des différentes actions prévues pour tendre vers l'harmonisation des approches
- ▶ Le contrôle au port est une fonction purement régaliennne : les approches indispensables sur la mise à niveau de la réglementation et les mécanismes de coopération inter-agences devront davantage cibler les Etats que les ORPs dont ils sont membres
- ▶ L'inspection portuaire ne sera efficace que si des outils sous-régionaux de partage d'information sont disponibles : registres sous-régionaux des navires de pêche

Produits complémentaires

- ▶ Manuel opérationnel : document pour assister les inspecteurs nationaux pour la réalisation des différents contrôle prévus par l'AMREP / ICCAT
- ▶ Manuel de formation : proposition de modules harmonisés pour la formation des inspecteurs nationaux

Merci de votre attention